



CATALOGUE DE FORMATION 2024

SOMMAIRE

LE SOMMAIRE

EDITO	p.4
L'ÉQUIPE	p.5
RESTAURATION.....	p.6
CHIFFRES CLÉS	p.6
ANALYSE DES BESOINS.....	p.7
HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ	p.8
BULLETIN D'INSCRIPTION	p.9
ANALYSE DES BESOINS	p.10
FORMATIONS	p.13
<ul style="list-style-type: none">• Hygiène : précautions standard et précautions complémentaires• Hygiène : bionettoyage• Hygiène : actualisation des connaissances sur les cathéters• MAC PRAP 2 S/ALM• MAC PRAP IBC• PRAP 2/ALM• PRAP IBC	
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	p.22
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	p.25

Bienvenue !

Depuis plusieurs mois, notre Etablissement poursuit sa modernisation et met un point d'honneur à accompagner les hospitaliers, et plus globalement l'ensemble des professionnels de santé du territoire, dans ces phases de transitions significatives.

Les derniers mois ont été synonymes de nouveaux défis avec le lancement de la certification QUALIOP1 pour notre service formation.

L'obtention de cette certification, spécifique aux organismes de formation, permet à notre Etablissement de Santé de valoriser les compétences de nos agents et ainsi de pouvoir désormais vous proposer un panel de formation.

Nos formateurs, professionnels de terrain expérimentés, sauront vous accompagner au mieux avec pédagogie tout au long de votre apprentissage.

Vous pourrez trouver dans ce catalogue, les programmes détaillés des formations proposées par notre établissement, ainsi que les modalités et les procédures d'inscription.

Dans le but d'améliorer en permanence la qualité de nos formations et de nos services, vous pouvez à tout moment réclamer auprès du Service Formation ou des formateurs, la fiche de dysfonctionnement.

L'équipe du service formation se tient à votre écoute pour tout renseignement. N'hésitez pas à les solliciter !

Le Service Formation

L'ÉQUIPE



AXELLE DELCOGNO-BERTAINA

Responsable formation



EMMA RANCHAL

Gestionnaire formation

Le service Formation est rattaché à Lisa BON - Directrice du Département des Ressources Humaines médicales et non médicales ; et se compose de 3 formateurs :

- Aurélie AUDIBERT,
- Ancris CANO LLANOS,
- Laëtitia MORESCO

ACCÈS



- Le service Formation du Centre Hospitalier de Grasse est situé dans le bâtiment des Chênes Verts - Chemin de Clavary 06130 GRASSE.

Chemin de Clavary, 06130 GRASSE
04 93 09 51 44 - formationC@ch-grasse.fr
Ouvert de 8h30 à 17h

- > **En voiture** : par la pénétrante Cannes-Grasse, sortie Grasse Sud, puis à gauche chemin de Clavary.
Accès rapide, sortie de pénétrante à 5 minutes de l'hôpital.
- > **En transport en commun** : accessible en bus via la ligne 5 Sillages - Pays de Grasse.

RESTAURATION

Vous avez la possibilité de **déjeuner au self du CH Grasse**. Pour cela, rendez-vous au préalable à la caisse située dans le hall d'accueil du bâtiment principal pour acheter un ticket restauration. Des tables et des chaises sont à votre disposition à l'intérieur du self mais aussi à l'extérieur.

De nombreux choix de repas sur place ou en livraison sont disponibles à proximité du lieu de formation.

Foodtruck sur place (mardi et vendredi midi), proche du parvis, à côté du bâtiment femme - mère - enfant.

Exemples de restaurants & livraisons possibles :

» *Chez Moustache (restaurant) :*

09 83 00 43 01

A 5mn à pied du CH Grasse

9 Chemin de la Degoutte, 06370 Mouans-Sartoux

» *Baraka Salades (livraison) :*

06.67.37.17.33

<https://www.barakasalades.fr>

» *La Petite Cantine (livraison) :*

07.82.67.51.40

Livraison de repas

<https://www.la-petite-cantine.fr>



Et bien d'autres possibilités ...

CHIFFRES CLÉS*



40

personnes formées

99%

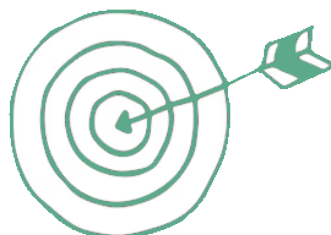
de taux de satisfaction



4
formateurs

280

heures de formation



7
programmes
de formation

*Données 2022.

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, une fiche d'analyse des besoins handicap vous sera fournie si nécessaire.

Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions merci de contacter notre **référénte handicap**,
Madame Sandrine VALLI : s.valli@ch-grasse.fr

LISTE DES PARTENAIRES

» **AGEFIPH** : Fonds pour Insertion Professionnelle
Personnes Handicapées > <https://www.agefiph.fr>

» **MDPH** : Maison Départementale des Personnes
Handicapées > <https://mdph.hautes-alpes.fr/>
Tel : 0 805 56 60 06

» **ADHF** : Association des handicapés de France
<http://www.adhf-asso.or>

Contact par courrier uniquement :

ADHF handicapés de France service des aides
91 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

» **APF France Handicap** :

Tel : 0492079800

» **URAPEDA** : Union Régionale des Associations pour
l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes,
aide et conseils pour aménagement lors de troubles
auditifs et cognitifs.

Mme Nathalie GUENOT - Tel : 06 82 91 32 99

nathalie.guenot@urapeda-paca.org

Pour toutes demandes : accueilpresta@urapeda-paca.org

Référént appui conseil pour handicap auditif :

Mme Vulcano Francesca tel

Tel : 06 12 39 15 80

francesca.vulcano@urapeda-sud.org

» **SERVICE EPCH PEP 06** : Aide et conseils pour
aménagement lors de troubles moteurs et visuels
M. AVAGNINA Fabien

Tel : 04 97 11 70 90 ou 04 97 11 44 44

fabien.avagnina@pep06.fr

pas.administratif@pep06.fr

Ergothérapeutes : Magali POTHIER - Marie PONCET

» **ISATIS** : Aide et conseils pour aménagement lors de
troubles psychiques

Mme Christèle DRIGUES

Tel : 04 97 06 54 64

cannes@isatis.org

www.isatis.org



INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION



Mis à jour le 27/09/2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation :

Animée par :

Date et horaires de la session :

Durée :

Lieu :

Présentiel

Distanciel

Coût de la formation :

Nom, Prénom	
Profession	
Numéro RPPS / ADELI	
Coordonnées téléphoniques	
Courriel	
Identité employeur, Représenté par	
Coordonnées Responsable inscription (nom, prénom, courriel, ligne téléphonique)	
Adresse complète employeur	
Numéro SIRET	
Numéro CHORUS	
Situation Handicap Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, une fiche d'analyse des besoins handicap vous sera fournie si nécessaire. Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions merci de contacter notre référente handicap, madame Sandrine VALLI : s.valli@ch-grasse.fr	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Pour les formations MAC PRAP 2S/ALM et MAC PRAP IBC, merci de nous fournir le certificat initial pour la formation.

C.H. GRASSE - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

☎ : 04.93.09.51.44 - ✉ formationC@ch-grasse.fr

Chemin de Clavary - B.P.53149 - 06135 GRASSE CEDEX

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 9306P004106 - Siret : 260 600 176 000 10

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (L.6352-12 du code du travail)

Site internet : www.ch-grasse.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION



Mis à jour le 27/09/2023

Pourquoi avez-vous choisi cette formation ?	
Quelles sont vos attentes ?	
Quels sont les objectifs visés pour cette formation ?	
Quelles sont les difficultés que vous rencontrez actuellement dans votre fonction ?	

Attention !

Pour le bon déroulement de la formation, il est indispensable de compléter et d'envoyer la fiche d'analyse des besoins minimum 15 jours avant la formation afin d'adapter celle-ci.

Bulletin à retourner :

- Par courrier : Centre Hospitalier de Grasse – Chemin de Clavary – BP 53149 – 06135 GRASSE CEDEX
- Par mail : formationC@ch-grasse.fr

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Centre Hospitalier de Grasse.

Date, signature et cachet de l'entreprise :

(pour les inscriptions prises en charge par l'employeur)

Date et signature du stagiaire :

(pour les inscriptions à titre individuel)

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : formationC@ch-grasse.fr. Le Centre Hospitalier de Grasse est engagé dans la démarche RGPD et met tout en œuvre pour respecter la confidentialité de vos données.

C.H. GRASSE - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

☎ : 04.93.09.51.44 - ✉ formationC@ch-grasse.fr

Chemin de Clavary - B.P. 53149 - 06135 GRASSE CEDEX

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 9306P004106 - Siret : 260 600 176 000 10

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (L.6352-12 du code du travail)

Site internet : www.ch-grasse.fr



ANALYSE DES BESOINS



Mis à jour le 13/07/2023

QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT PRÉ-FORMATION

Votre profil :

1. Quelle est votre fonction ?

2. Depuis quand l'exercez-vous ?

3. Quelles sont vos principales missions* ?

4. Quel est votre degré de connaissances sur la thématique de formation ?



Bon / Moyen / Faible

Vos attentes :

1. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

2. Quels points ou difficultés théoriques souhaitez-vous voir développer ?

C.H. GRASSE - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

 : 04.93.09.51.44 -  formationC@ch-grasse.fr

Chemin de Clavary - B.P.53149 - 06135 GRASSE CEDEX

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 9306P004106 - Siret : 260 600 176 000 10

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (L.6352-12 du code du travail)

Site internet : www.ch-grasse.fr



3. Quelles questions pratiques souhaitez-vous voir développer ?



4. Quelles difficultés pratiques rencontrez-vous aujourd'hui au sein de votre fonction ?

5. Quelles thématiques souhaitez-vous approfondir lors de la formation ?

Merci à vous et au plaisir de vous rencontrer !

** Si vous êtes en possession d'une fiche de poste, n'hésitez pas à la joindre à ce questionnaire dûment complété.*

C.H. GRASSE - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

 : 04.93.09.51.44 -  formationC@ch-grasse.fr

Chemin de Clavary - B.P.53149 - 06135 GRASSE CEDEX

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 9306P004106 - Siret : 260 600 176 000 10

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (L.6352-12 du code du travail)

Site internet : www.ch-grasse.fr





FORMATIONS

1 HYGIENE : Précautions standard et précautions complémentaires



INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées : 15 Février ; 09 Avril ; 10 Septembre ; 19 Novembre 2024, De 9h à 13h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les connaissances sur les précautions standard et complémentaires, prévention de la transmission croisée des micro-organismes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Cours théoriques, vidéos, exercices pratiques, mises en situation...
2. Caisson pédagogique, jeu interactif.

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Quiz d'auto-évaluation des connaissances.
- Compte-rendu formateur.

FORMATION :

- Présentiel Distanciel

PUBLIC :

- AS / IDE

DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation

DURÉE DE LA FORMATION :

- 4 heures

PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 200€ / personne

LIEU DE LA FORMATION :


- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary - 06135 GRASSE CEDEX

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Aucun prérequis nécessaire

FORMATEUR :

- Mme Audibert Aurélie, infirmière hygiéniste.
- Mme Moresco Laetitia, infirmière anesthésiste hygiéniste.

 Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr

2 HYGIENE : BIONETTOYAGE



INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées: 06 Février ; 08 Avril ; 03 Septembre ; 14 Novembre 2024, De 9h à 13h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Mettre en œuvre ses connaissances concernant l'entretien des locaux
- Maîtriser les connaissances sur les précautions standard et complémentaires, prévention de la transmission croisée des micro-organismes



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Cours théoriques, vidéos, exercices pratiques, mises en situation...
2. Caisson pédagogique, matériel d'entretien...



MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Quiz d'auto-évaluation des connaissances.
- Compte-rendu formateur.



FORMATION :

- Présentiel Distanciel



PUBLIC :

- ASH



DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation



DURÉE DE LA FORMATION :

- 4 heures



PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 200€ / personne



LIEU DE LA FORMATION :

- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary - 06135 GRASSE CEDEX



PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Aucun prérequis nécessaire



FORMATEUR :

- Mme Audibert Aurélie, infirmière hygiéniste.
- Mme Moresco Laetitia, infirmière anesthésiste hygiéniste.



Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr

INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées : 20 Février ; 20 Juin ; 17 Septembre ; 26 Novembre 2024, De 9h à 13h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les connaissances sur tous les types de cathéters (sous-cutané, veineux périphérique, PICCLINE/MIDLINE, chambre implantable).
- Savoir prévenir les infections liées aux soins en lien avec les cathéters.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Cours théoriques, vidéos, exercices pratiques, mises en situation...
2. Exercices sur mannequin ...

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Quiz d'auto-évaluation des connaissances.
- Compte-rendu formateur.

FORMATION :

- Présentiel Distanciel

PUBLIC :

- IDE, IADE, IBODE, Sage femme, Puéricultrice, Médecin



DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation



DURÉE DE LA FORMATION :

- 3 heures



PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 200€ / personne



LIEU DE LA FORMATION :

- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary - 06135 GRASSE CEDEX




PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Aucun prérequis nécessaire



FORMATEUR :

- Mme Audibert Aurélie, infirmière hygiéniste.
- Mme Moresco Laetitia, infirmière anesthésiste hygiéniste.

 Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr

4 MAC PRAP 2 S/ALM



INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées : 10 et 11 Avril ; 12 et 13 Septembre 2024, De 9h à 17h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Salle polyvalente / Salle de formation (CH Grasse) / Vidéo projecteur / Informatique / Aides techniques
2. Support d'activité (livret) / Pédagogie ludique & applicative / Powerpoint / Paper board
3. Jeux de rôle / Prise de hauteur / Applications concrètes

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Délivrance du renouvellement (de 24 mois) du certificat après réussite de l'évaluation de vos compétences d'après un Quiz : valable 2 ans
- Un maintien et une actualisation des connaissances (MAC) seront nécessaires (2 jours)
- Attestation de fin de formation
- Après une évaluation de vos compétences avec le Quiz et le compte rendu formateur

FORMATION :

- Présentiel Distanciel

PUBLIC :

- Toute personne travaillant en entreprise

DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation

DURÉE DE LA FORMATION :

- 2 jours, soit 14 heures (dont 8H45 consacrées à l'ALM) ainsi qu'un travail intersession entre les 2 périodes de formation

PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 300€ / personne

LIEU DE LA FORMATION :


- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary BP 53 149 06135 GRASSE CEDEX

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Toute personne ayant un certificat d'acteur PRAP 2S / ALM

FORMATEUR :

Ancris Cano Llanos, formateur PRAP 2S certifié par l'INRS, en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM

 Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr


INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées : 27 Mai ; 13 Décembre 2024, de 9h à 17h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes


OBJECTIFS DE LA FORMATION :


- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque


MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Salle polyvalente / Salle de formation (CH Grasse) / Vidéo projecteur / Informatique / Aides techniques
2. Support d'activité (livret) / Pédagogie ludique & applicative / Powerpoint / Paper board
3. Jeux de rôle / Prise de hauteur / Applications concrètes


MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Renouvellement du certificat d'acteur PRAP IBC délivré après réussite de l'évaluation de vos compétences d'après un Quiz : valable 2 ans
- Un maintien et une actualisation des connaissances (MAC) seront nécessaires (1 jour)
- Attestation de fin de formation
- Après une évaluation de vos compétences avec le Quiz et le compte rendu formateur

 Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr


FORMATION :

- Présentiel Distanciel


PUBLIC :

- Toute personne travaillant en entreprise


DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation


DURÉE DE LA FORMATION :

- 1 jour, soit 7 heures de formation


PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 150€ / personne


LIEU DE LA FORMATION :

- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary BP 53 149 06135 GRASSE CEDEX


PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Toute personne ayant un certificat d'acteur PRAP IBC


FORMATEUR :

Ancris Cano Llanos, formateur PRAP 2S certifié par l'INRS, en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr

INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées :
- 15/16 + 29/30 Janvier ; 05/06 + 19/20 Février ; 14/15 + 28/29 Mars ; 04/05 + 18/19 Avril ; 16/17 + 30/31 Mai ; 10/11 + 27/28 Juin ; 05/06 + 23/24 Septembre ; 03/04 + 16/17 Octobre ; 12/13 + 28/29 Novembre ; 05/06 + 19/20 Décembre 2024, De 9h à 17h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Salle polyvalente / Salle de formation (CH Grasse) / Vidéo projecteur / Informatique/Aides techniques
2. Support d'activité (livret) / Pédagogie ludique & applicative / Powerpoint / Paper board
3. Jeux de rôle / Prise de hauteur / Applications concrètes

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Certificat d'acteur PRAP 2S délivré après réussite de l'évaluation de vos compétences d'après un Quiz : valable 2 ans
- Un maintien et une actualisation des connaissances (MAC) seront nécessaires (2 jours)
- Attestation de fin de formation
- Après une évaluation de vos compétences avec le Quiz et le compte rendu formateur

FORMATION :

- Présentiel Distanciel

PUBLIC :

- Toute personne travaillant en entreprise

DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation

DURÉE DE LA FORMATION :

- 4 jours, soit 28 heures (dont 14h00 consacrées à l'ALM) ainsi qu'un travail intersession entre les 2 périodes de formation

PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 400€ / personne

LIEU DE LA FORMATION :


- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary BP 53 149 06135 GRASSE CEDEX

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Aucun prérequis nécessaire

FORMATEUR :

Ancris Cano Llanos, formateur PRAP 2S certifié par l'INRS, en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM

 Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr



INSCRIPTION À LA FORMATION :

- Les formations sont ouvertes toute l'année, voici les dates programmées : 12 et 26 Janvier ; 05 et 19 Février ; 19 et 26 Mars ; 02 et 12 Avril ; 07 et 21 Juin ; 09 et 30 Septembre ; 02 et 14 Octobre ; 08 et 22 Novembre 2024, De 9h à 17h
- Sur demande, les dates peuvent être aménagées
- Nombre de candidats : de 4 à 10 personnes



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

1. Salle polyvalente / Salle de formation (CH Grasse) / Vidéo projecteur / Informatique / Aides techniques
2. Support d'activité (livret) / Pédagogie ludique & applicative / Powerpoint / Paper board
3. Jeux de rôle / Prise de hauteur / Applications concrètes



MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION :

- Certificat d'acteur PRAP IBC délivré après réussite de l'évaluation de vos compétences d'après un Quiz : valable 2 ans
- Un maintien et une actualisation des connaissances (MAC) seront nécessaires (1 jour)
- Attestation de fin de formation
- Après une évaluation de vos compétences avec le Quiz et le compte rendu formateur



FORMATION :

- Présentiel Distanciel



PUBLIC :

- Toute personne travaillant en entreprise



DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- 15 jours avant le début de la formation



DURÉE DE LA FORMATION :

- 2 jours, soit 14 heures ainsi qu'un travail intersession entre les 2 périodes de formation



PRIX DE LA FORMATION :

- Intra : prix minimum : 1000€ par journée de formation : devis personnalisé envoyé sur demande
- Inter : 300€ / personne



LIEU DE LA FORMATION :

- Intra : dans vos locaux selon vos disponibilités
- Inter : dans nos locaux, Centre Hospitalier de Grasse, Chemin de Clavary BP 53 149 06135 GRASSE CEDEX



PRÉREQUIS NÉCESSAIRE :

- Aucun prérequis nécessaire



FORMATEUR :

Ancris Cano Llanos, formateur PRAP 2S certifié par l'INRS, en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM



Pour tout renseignement ou pour une demande de bulletin d'inscription, vous pouvez contacter le service formation :

Axelle DELCOGNO BERTAINA
Emma RANCHAL
04.93.09.51.44
formationC@ch-grasse.fr



Nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de contacter notre référent handicap :

Référent handicap :
Sandrine VALLI
04.93.09.54.31
s.valli@ch-grasse.fr



INFORMATIONS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Centre Hospitalier de Grasse, Service Formation, chemin de Clavary - BP 53149 - 06135 GRASSE CEDEX

tél : 04 93 09 51 44, fax : 04 93 09 51 02 Courriel : formationC@ch-grasse.fr

2 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le client reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner au Centre Hospitalier de Grasse un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Si le client est une personne ayant entrepris ladite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.

Pour chaque inscription à toute autre prestation orale¹, le client reçoit un contrat de prestation de service établi en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner au Centre Hospitalier de Grasse un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

À l'issue de la prestation, une facture en trois exemplaires sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

À l'issue de toute action de formation une attestation de présence sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

3 - ANNULATION

• Du fait du Client :

Les actions de formation professionnelle (L. 6313-1 du Code du travail).

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie reçues, moins de 2 jours avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, le Centre Hospitalier de Grasse se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

Les prestations ne relevant pas de la formation professionnelle continue.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie, reçues moins de 2 jours avant la date de début de la prestation entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation. Après le début de la prestation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la prestation.

Les titres de recette sont établis sans mention de taxes, les prestations de formation professionnelle n'étant pas soumises à la TVA en application de l'article 261-4 du Code Général des Impôts.

- **Du fait du Centre Hospitalier de Grasse :**

Le Centre Hospitalier de Grasse se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

Le Centre Hospitalier de Grasse en informe le client. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du fait du Centre Hospitalier de Grasse.

4 - PAIEMENT

- **A régler par chèque bancaire ou postal, ou virement.**

Le client, en contrepartie de l'action de formation réalisée, s'engage à verser la somme au Centre Hospitalier de Grasse.

Le Centre Hospitalier de Grasse, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser l'action prévue dans le cas de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées.

Le paiement sera dû à réception du titre de recette.

Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge.

5 - DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon le semble eu Centre Hospitalier de Grasse.

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles.

L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

6 - CONTENTIEUX

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Bobigny sera compétent.

1. Journées d'actualité, universités, colloques. . .
2. Non justifiées par un cas de force majeure.

7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable du Centre Hospitalier de Grasse, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

8. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi n°2018-493 du 20 juin relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Centre Hospitalier de Grasse ou du service centralisant les commandes.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Service Clientèle.

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par le Centre Hospitalier de Grasse uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

9. DIVERS

9.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles du Centre Hospitalier de Grasse

Le Centre Hospitalier de Grasse se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation la commande par le Client.

9.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

9.3. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

GLOSSAIRE

BIONETTOYAGE :

Le bionettoyage consiste à nettoyer et désinfecter les espaces sensibles aux contaminations. Il s'agit d'assurer la propreté des surfaces et de supprimer les micro-organismes potentiellement présents dans les zones à risques ou recevant du public.

MAC PRAP 2S/ALM :

Recyclage, **M**aintenance et **A**ctualisation des **C**ompétences des acteurs en **P**révention des **R**isques liés à l'**A**ctivité **P**hysique (secteur sanitaire et médico-social : hôpitaux, EHPAD, établissements de santé).

MAC PRAP IBC :

Recyclage, **M**aintenance et **A**ctualisation des **C**ompétences qui vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

PICCLINE / MIDLINE :

Cathéters

PRAP 2S/ALM :

Prévention des **R**isques liés à l'**A**ctivité **P**hysique (secteur sanitaire et médico-social : hôpitaux, EHPAD, établissements de santé).

PRAP IBC :

Vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la **P**révention des **R**isques liés à l'**A**ctivité **P**hysique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

PRÉCAUTIONS STANDARD D'HYGIENE :

Les précautions standard constituent la base de la prévention de la transmission de micro-organismes. Elles doivent être appliquées par tous les professionnels de santé pour tout soin, en tout lieu, et pour tout patient, quel que soit son statut infectieux.

PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES D'HYGIENE :

Les précautions complémentaires désignent les mesures d'hygiène à réaliser en complément des précautions standards afin de prévenir la transmission de certains microorganismes pathogènes.





WWW.CH-GRASSE.FR

> professionnels de santé
> centre de formation



SCANNEZ-MOI !



SERVICE FORMATION

Centre Hospitalier de Grasse
Chemin de Clavary
06130 GRASSE
04 93 09 51 44

formationC@ch-grasse.fr

 Centre Hospitalier de Grasse

 Centre Hospitalier de Grasse

 ch_grasse | coeur_hospitalier

 Centre Hospitalier de Grasse

Création : Service Formation du CH de Grasse.

Réalisation et photographie : Service Communication du CH de Grasse.

Impression : Imprimerie du CHU de Nice.

